

Réf : ML/2004/138

18 août 2004

LEXBASE

Inscription des actions sur le Marché Libre Offre à Prix Ferme le 24 août 2004

A l'initiative du membre du marché CHAMPEIL & Associés et à la demande d'un actionnaire minoritaire, la Société Lexvision, l'inscription sur le marché libre des actions de la Société LEXBASE aura lieu le 24 août 2004.

I - INFORMATIONS SUR LA SOCIETE :

Siège social : 114, rue Chaptal – 92300 Levallois Perret
Capital social : 2 590 000 actions d'un euro de nominal
Jouissance des actions : 1^{er} janvier 2004
Forme des actions : Les actions sont nominatives
Cession des actions : Les actions sont librement cessibles
Exercice social : L'exercice social commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre

Objet social (extrait)

« Activité de presse et éditeur sur tout support papier ou informatique, l'activité de holding de société mère et de filiale, de société de services, de vente, de distribution, de développement, de diffusion sous toutes formes, de produits, en matière informatique juridique et judiciaire, ainsi que d'importation et d'exportation de ces produits et prestations, la conception, la diffusion, l'exploitation, l'édition, l'achat, la vente, l'import-export de logiciel relatifs à des bases de données juridiques et judiciaires et ce, par tout moyen sur tout support existant ou futurs et de l'ensemble de ces dérivés notamment le livre, le CD ROM, le DVD, l'exploitation sous toutes ses formes de sites Internet consacrés aux domaines juridique et judiciaire composés notamment : des journaux multimédias, interactifs, en temps réel, donnant des informations, un dossier sur un thème et un calendrier des événements concernant des données juridiques et judiciaires ; d'un service de vente d'espaces publicitaires et de communication publicitaire, d'une boutique distribuant des livres, revues, des notices, des produits multimédia – l'organisation de salons, congrès, formation, la vente par tous moyens, la distribution de logiciels, la distribution de matériels destinés aux professionnels des activités juridique et judiciaire, toutes prestations de services afférents aux domaines visés ci-dessus, l'exportation de toutes activités similaires dérivées, connexes ou complémentaires. ... »

II – CONDITIONS DE L'OFFRE A PRIX FERME - OPF

Prix d'offre unitaire : 0,92 euro
Nombre de titres cédés : 43 478 actions
Date de l'OPF : 24 août 2004

Libellé et Transmission des ordres :

Les clients devront transmettre leur ordre d'achat au plus tard le 23 août 2004 à 17 heures aux intermédiaires financiers. Les intermédiaires financiers transmettront les ordres d'achat dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) de marché de leur choix.

Le 24 août 2004, de 9 heures à 10 heures au plus tard, les membres du marché saisiront leurs ordres dans le système SHIVA en groupe de valeur 98.

Les ordres d'achat de la clientèle, dont la validité sera limitée à la seule journée du 24 août 2004, devront être limités au prix d'offre soit 0,92 €. Les ordres seront irrévocables.

Il est précisé qu'un même donneur d'ordres (personnes physiques ou morales) ne peut émettre d'ordres portant sur un nombre de titres supérieur à 20% du nombre de titres offert ; un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être émis qu'un maximum de deux ordres.

EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie.

EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordre.

Garantie des ordres d'achat : il est précisé que les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer, à la réception des ordres, que les clients disposent bien des fonds pour être en mesure de régler les titres demandés.

Résultat de l'offre à prix ferme : il fera l'objet d'une note publiée le 24 août 2004 précisant notamment le pourcentage de réduction qui sera éventuellement appliqué aux ordres ainsi que les conditions dans lesquelles sera poursuivie la cotation le 25 août 2004.

Règlement/Livraison : Les opérations de règlement-livraison des négociations du 24 août 2004 seront effectuées au moyen du service livraison par accord bilatéral RELIT+(SLAB RELIT), d'une part entre PAREL (affilié 528, pour le compte de Champeil & Associés) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres le 27 août 2004. L'ensemble des instructions SLAB devra être introduit dans le système au plus tard le 26 août 2004. L'instruction aura comme date de négociation le 24 août 2004.

III – OBSERVATIONS TECHNIQUES :

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Désignation de la Société | : LEXBASE |
| Membre du Marché | : CHAMPEIL & Associés |
| Service des titres | : Société Générale |
| Code ISIN | : FR0004165694 |
| Mnémonique | : MLLEX |
| Groupe de valeur | : 10 |
| Code Secteur FTSE | : 974 – Internet |